

**Patrizia Pesenti**

Directrice du Département de la santé et des affaires sociales

Conférence nationale sur l'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS): une  
opportunité pour développer des politiques publiques saines

Lugano, 6 décembre 2006

## LA SANTE DE LA POPULATION POUR OBJECTIF

**Bonjour à toutes et à tous,**

C'est un plaisir pour moi que d'être avec vous aujourd'hui.

**Nous l'avons vu ce matin ...**

ce ne sont pas la qualité des prestations médicales et l'accès à ces dernières qui influent sur l'état de santé d'une population, mais ce sont surtout le cadre social et économique (logement, chômage), les comportements et les styles de vie individuels (alimentation, consommation d'alcool et de tabac, activité physique) ainsi que les facteurs environnementaux (bruit, qualité de l'air) qui peuvent avoir un impact durable sur l'état de santé d'une population.

Ainsi, les décisions prises dans les domaines de l'économie, de l'environnement, des transports, des flux migratoires, de la culture et des assurances sociales ont des répercussions sur la santé et sur la politique de santé.

En fait, le rapport entre la santé et les facteurs non sanitaires qui la déterminent réellement est largement démontré.

**(Air)**

Encore récemment sont apparus des articles qui démontrent l'effet de la mauvaise qualité de l'air sur l'état de santé des populations, sur la diminution de la durée de vie des groupes exposés à une forte pollution de l'air. Notre Canton souffre toute l'année de la pollution de l'air et la santé paie un lourd tribut, en fait de malaises, de maladies et même de mortalité. Pour affronter cette situation d'alarme permanent, nous avons créé un groupe interdépartemental chargé de proposer au Gouvernement et à ses départements des solutions praticables pour affronter et prévenir les problèmes environnementaux les plus urgents. C'est déjà une action intersectorielle en soi.

### **(Travail)**

En Suisse, diverses études importantes ont été conduites ces dernières années qui ont illustré la corrélation entre les conditions de travail et la durée moyenne de la vie et entre le degré de scolarité et la mortalité. Les différences qui apparaissent, dans un pays où tous ont accès à un système de soins de qualité grâce à l'assurance maladie, sont impressionnantes. Des conditions de travail défavorables au cours de la vie portent à une réduction moyenne de la durée de vie de 4 à 5 ans.

En fait, les inégalités sociales augmentent malgré la croissance économique généralisée et déterminent des différences significatives de l'espérance de vie des personnes.

Ce qui pose tout le problème de l'équité devant la maladie et la mort. Il faut bien admettre la réalité : comme dans d'autres pays riches notre système sanitaire absorbe de plus en plus de ressources, sans garantir une meilleure santé ni une meilleure correction des injustices sociales.

### **(Coûts de la maladie)**

Les ressources investies dans la quantité et la qualité des prestations atteignent en Suisse une dimension considérable. Elles ont atteint 11% du PIB alors qu'on en était encore à 8.5% en 1980.

Nous l'avons dit, l'extension de l'offre de prestations de soins ne conduit pas automatiquement à une amélioration de la santé de la population. L'orientation unilatérale sur la prise en charge de la maladie a quelque peu occulté les déterminants socio-économiques de la santé et de la maladie.

Une bonne santé dépend en effet d'un bon niveau d'éducation, d'une situation professionnelle relativement tranquille - sans la peur constante de perdre son travail - et aussi d'une bonne intégration sociale.

Les personnes jouissent d'une bonne santé quand elles sont en mesure de faire des projets pour leur avenir, sans être ou se sentir complètement à la merci de facteurs sur lesquels elles n'ont aucun contrôle.

Le système sanitaire quant à lui n'y a qu'un rôle réparateur. Le médecin ne peut prescrire à ses patients un travail moins précaire, un logement plus confortable, la consommation de produits alimentaires de meilleure qualité, un trafic moins bruyant. Sans nul doute, ce seraient là les ordonnances les plus efficaces pour améliorer l'état de santé de nombreux citoyens.

Malheureusement, la LAMal ne rembourse que ..... tranquillisants, antidépressifs et d'autres prestations sanitaires, qui ne servent pas toujours à maintenir ou rétablir un état de santé harmonieux.

### **(Politique multisectorielle ... consciente)**

Le thème central que doivent aujourd'hui affronter tous les gouvernements avec le plus grand engagement est celui de l'amélioration des conditions de vie de la population : réduire le niveau de la pollution, améliorer celui de l'éducation, lutter contre l'insécurité du travail et contre les différences économiques croissantes dans la société dont on sait qu'elles sont le prélude à une diminution de la santé de la collectivité.

Les rapides changements socio-économiques, démographiques et environnementaux en cours au niveau planétaire requièrent une conception plus ample des déterminants de la santé d'une population. Il s'agit maintenant de passer d'une prospective purement scientifique fondée sur l'identification des facteurs de risque de la maladie à une autre, plus écologique, qui analyse les systèmes du point de vue de leur capacité à produire des situations de mal-être et de pathologies.

La prémisse en est le développement durable, dont tout le monde parle, mais que personne ne veut mettre en pratique, parce que cela impliquerait aussi des sacrifices des riches en faveur des plus pauvres.

### **(Le développement durable )**

Le développement durable en effet implique de garantir la qualité de vie de la population, qui comprend notamment la santé physique et le bien-être psychique. Une politique de santé nationale et soutenue par tous les intéressés ne devrait plus être centrée sur la maladie, mais sur la santé. La prévention et la promotion de la santé doivent y occuper une place importante. A cet effet, il est indispensable que les autres domaines politiques prennent davantage conscience de leur responsabilité et de leurs possibilités d'influer sur la santé de la population..

La promotion du développement durable nécessite non seulement des politiques concrètes, mais aussi un ensemble d'instruments méthodologiques scientifiques destinés à évaluer, modifier et perfectionner les actions entreprises.

Mais cela ne suffit pas.

### **(La participation de la population)**

Il est important de consulter voire même d'associer la population lors de la conception et du développement d'une politique publique, d'un programme ou d'un projet. Cela renforce la transparence des décisions politiques et permet de s'assurer que les questions d'équité et de justice sociale sont prises en considération.

L'association des citoyens à la conception et au développement d'une politique publique est une garantie que la décision sera bien reçue et que les objectifs pourront être atteints (légitimité).

### **(L'EIS au Tessin)**

Cela a été expliqué auparavant, le but des EIS est d'évaluer les répercussions potentielles sur la santé des politiques publiques et d'améliorer la qualité de ces décisions (de politiques publiques) prises au travers de recommandations pour mettre en valeur les retombées positives et atténuer les impacts négatifs.

L'EIS est donc à la fois un outil d'aide à la décision pour le décideur politique de l'exécutif et une manière de responsabiliser les acteurs concernés tout en leur donnant la possibilité d'assumer cette responsabilité.

Au Tessin, la décision du gouvernement d'accompagner toute décision politique importante d'un rapport d'impact sur la santé publique se trouve dans les Lignes Directrices de l'action gouvernementale (Linee Diretrrici 2004-2007). Le gouvernement a donné suite à cette volonté le 12 janvier 2005 en introduisant l'Evaluation d'impact sur la santé à titre expérimental jusqu'à la fin de la législature (avril prochain).

Il s'agit donc pour l'instant d'un projet qui atteste l'intention du Gouvernement de prendre en compte dans l'élaboration de politiques publiques ce qui détermine réellement la santé des citoyens, au delà du système sanitaire : les conditions socio-économiques et environnementales, la culture, la cohésion sociale entre autres.

Le département que je dirige a la responsabilité de la mise en œuvre de ce projet dans le cadre de l'administration cantonale. J'ai donc chargé le Service de la santé publique (Sezione sanitaria) d'élaborer la procédure qui devra permettre (i) de sélectionner les décisions de l'administration qui

feront l'objet d'une évaluation d'impact ; (ii) d'établir le degré d'approfondissement de cette évaluation et les compétences nécessaires; (iii) d'informer et de former les fonctionnaires appelés à collaborer à la réalisation du projet .

Au cours des derniers mois, les collaborateurs du Service de la santé publique ont recueilli la documentation sur les expériences conduites à l'étranger et ont pu appliquer partiellement la méthode retenue à quelques décisions politiques passées ou à venir, démontrant par la même occasion son utilité réelle.

D'autre part, afin de mieux préparer leurs collègues des autres départements à tenir en considération les aspects liés à la santé, les collaborateurs du Service de la santé ont lancé ou participé à de nombreuses initiatives interdépartementales concernant la politique environnementale (mobilité lente, sensibilité au bruit, qualité de l'air, espaces verts, ...), économique (qualité de l'emploi), sociale (autonomie des personnes âgées, à l'écoute des populations émarginées, ...), éducative (promotion du bien être à l'école, ...) et sécuritaire (contrôle de la vente d'alcool dans les restaurants, ...).

Le prochain pas consistera à soumettre au Groupe de coordination interdépartemental des différentes divisions de l'administration le rapport sur la faisabilité et l'opportunité d'introduire cette nouvelle procédure dans la pratique administrative. Après une phase de rodage, le Conseil d'Etat proposera les mesures législatives éventuellement nécessaires pour le fonctionnement de cette procédure.

### **(Une Plateforme commune)**

Comme nous l'avons vu, d'autres partenaires sont impliqués : le Service de la santé publique est en contact avec les cantons de Genève et du Jura qui sont intéressés à une collaboration dans le cadre de projets cantonaux sur le développement durable et la mesure d'impact sur la santé et ont développé ensemble la plateforme de réflexion sur les EIS sur laquelle nous sommes maintenant embarqués.

**Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un ... **impact positif** de cette journée !**